

DATES & LIEUX DES REUNIONS REGIONALES

2017



Cher-e-s Camarades,

Les réunions régionales de rentrée auront lieu du 18 au 22 septembre. Celles-ci auront pour thème :

Quelle démarche revendicative pour gagner l'amélioration des conditions de vie et de travail des salarié-e-s verriers et céramistes (notre démarche de protection des risques professionnels et de la pénibilité).

LUNDI 18 SEPTEMBRE 2017

DE 9H00 A 13H00

LIEU : MONTREUIL

**SALLE C1 - REZ DE CHAUSSE BAS NOYAU C AU SIEGE DE LA FEDERATION
263 RUE DE PARIS
93100 MONTREUIL**

CONTACT :

LA FEDERATION

01.55.82.85.39 - ver-ceram@cgt.fr

Vous pouvez vous inscrire dès aujourd'hui en retournant vos fiches de participation par courrier ou par e-mail à la Fédération et au contact de la journée ATMP en question.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : VENDREDI 19 AOUT 2017

**FEDERATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS DU VERRE ET DE LA CERAMIQUE CGT
CASE 417 - 263 RUE DE PARIS, 93100 MONTREUIL - 01.55.82.85.39 - ver-ceram@cgt.fr**

DATES & LIEUX DES REUNIONS REGIONALES

2017



Cher-e-s Camarades,

Les réunions régionales de rentrée auront lieu du 18 au 22 septembre. Celles-ci auront pour thème :

Quelle démarche revendicative pour gagner l'amélioration des conditions de vie et de travail des salarié-e-s verriers et céramistes (notre démarche de protection des risques professionnels et de la pénibilité).

MARDI 19 SEPTEMBRE 2017
DE 9H00 A 13H00

LIEU : TRELAZE (49)
BOURSE DU TRAVAIL
133 RUE JEAN JAURES
49800 TRELAZE

CONTACT :
SYLVAIN TREMBLAIS
06 88 14 02 32 - sylvain.tremblais@sfr.fr

MERCREDI 20 SEPTEMBRE 2017
DE 9H00 A 13H00

LIEU : REIMS (51)
MAISON DES SYNDICATS
13 BOULEVARD DE LA PAIX
51100 REIMS

CONTACT :
FREDERIC FOURNIER
06 83 93 51 52 - fca.fournier@laposte.net

Vous pouvez vous inscrire dès aujourd'hui en retournant vos fiches de participation par courrier ou par e-mail à la Fédération et au contact de la journée ATMP en question.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : VENDREDI 19 AOUT 2017

FEDERATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS DU VERRE ET DE LA CERAMIQUE CGT
CASE 417 – 263 RUE DE PARIS, 93100 MONTREUIL – 01.55.82.85.39 – ver-ceram@cgt.fr

DATES & LIEUX DES REUNIONS REGIONALES 2017



Cher-e-s Camarades,

Les réunions régionales de rentrée auront lieu du 18 au 22 septembre. Celles-ci auront pour thème :

Quelle démarche revendicative pour gagner l'amélioration des conditions de vie et de travail des salarié-e-s verriers et céramistes (notre démarche de protection des risques professionnels et de la pénibilité).

MERCREDI 20 SEPTEMBRE 2017
DE 9H00 A 13H00

LIEU : VALLEE DE LA BRESLE (76)
UL EU / LE TREPORT
62 BOULEVARD VICTOR HUGO
76260 LE TREPORT

CONTACT :
NADINE CZORNY
06 18 05 28 92 - nadine.czorny@hotmail.fr

JEUDI 21 SEPTEMBRE 2017
DE 9H00 A 13H00

LIEU : SAINT ROMAIN (42)
FRATERNEL LAÏQUE
AVENUE LARZAILLER
42610 ST ROMAIN LE PUY

CONTACT :
RICHARD DUCHAND
06 76 56 17 95 - richard.duchand@free.fr

Vous pouvez vous inscrire dès aujourd'hui en retournant vos fiches de participation par courrier ou par e-mail à la Fédération et au contact de la journée ATMP en question.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : VENDREDI 19 AOUT 2017

DATES & LIEUX DES REUNIONS REGIONALES

2017



Cher-e-s Camarades,

Les réunions régionales de rentrée auront lieu du 18 au 22 septembre. Celles-ci auront pour thème :

Quelle démarche revendicative pour gagner l'amélioration des conditions de vie et de travail des salarié-e-s verriers et céramistes (notre démarche de protection des risques professionnels et de la pénibilité).

VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2017
DE 9H00 A 13H00

LIEU : COGNAC (16)
UL DE COGNAC
3-5, RUE PLUMEJEAU
16100 COGNAC

CONTACT :
DOMINIQUE SPINALI
06 88 16 22 55 - spinalicgt@gmail.com

VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2017
DE 9H00 A 13H00

LIEU : VALENCE D'AGEN (82)
ETABLISSEMENT VILLEROY & BOCH
RUE DU 11 NOVEMBRE
82400 VALENCE D'AGEN

CONTACT :
FRANCK CIMPELLO
cevb.cgt@libertysurf.fr

Vous pouvez vous inscrire dès aujourd'hui en retournant vos fiches de participation par courrier ou par e-mail à la Fédération et au contact de la journée ATMP en question.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : VENDREDI 19 AOUT 2017

FEDERATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS DU VERRE ET DE LA CERAMIQUE CGT
CASE 417 – 263 RUE DE PARIS, 93100 MONTREUIL – 01.55.82.85.39 – ver-ceram@cgt.fr



DANS CES JOURNEES REGIONALES CONSACREES A LA PREVENTION DES ATMP

Nous reviendrons sur notre démarche syndicale, en lien avec nos résolutions de congrès, « changer le travail » visant à garantir la sécurité et la santé des travailleurs, améliorer leur conditions de travail et de vie, par la mise en œuvre de mesures concrètes, qui s’attaquent résolument et suppriment les divers facteurs de pénibilité et d’expositions à des risques professionnels, participent à leur bien-être au travail, à mieux articuler temps et vie au travail avec les temps libérés de toutes contraintes du travail, réponses aux besoins sociaux, qualité de vie familiale et sociale.

Nous aurons un échange sur notre démarche pour l’emploi et les conditions de travail.

Quelles mesures développer collectivement pour lutter contre l’augmentation de la charge de travail, son intensification et la dégradation des conditions dans lesquelles les travailleurs sont contraints de l’effectuer, afin d’éviter des situations susceptibles de porter atteintes à la santé, à la sécurité et à la vie des salariés, à entraîner à plus ou moins long terme des pathologies et atteintes invalidantes, handicapantes dans la vie au travail et hors celui-ci, conduisant à des inaptitudes physiques ou psychiques durables, à des pertes d’autonomies, des dégâts irréversibles sur leur santé, compromettant, diminuant pour les travailleurs concernés, leur espérance et leur qualité de vie.

Quelle activité syndicale collective, pour une véritable et efficace politique d’identification, d’évaluation et prévention des risques professionnels, pour garantir une réelle et sérieuse traçabilité des expositions aux facteurs de risques, pour s’attaquer à la sous reconnaissance des maladies professionnelles dont sont victimes les travailleurs exposés dans nos secteurs professionnels du verre et de la céramique (les maladies cardio-vasculaires, les cancers professionnels, autres maladies respiratoires et pulmonaires ou affectant aussi de très nombreux organes, les TMS....).

Rechercher, démontrer l’origine professionnelle de maladies dont sont victimes les travailleurs, faire reconnaître ces maladies professionnelles et contraindre les employeurs à en assumer pleinement la réparation, participe à une démarche qui, au sortir, renforce aussi la prévention.

Nous aborderons également la question de notre démarche syndicales CGT au regard des réformes qui sont engagées et annoncées, loi dite de sécurisation de l’emploi, loi MACRON et projet de loi REBSAMEN sur les institutions représentatives du personnel (CE, DP et CHSCT), les questions relatives au « dialogue social » et à la négociation collective, pour en souligner les enjeux, toutes les problématiques auxquelles nous risquons d’être confrontés, notamment dans notre bataille pour défendre les intérêts des travailleurs et en particulier sur les conditions d’hygiène, de sécurité et de travail, le droit à la santé, pour dégager ainsi ensemble des axes d’actions sur ce terrain afin qu’au sortir nous puissions renforcer notre poids, notre activité et nos succès pour le bien-être des travailleurs, préserver et améliorer leur espérance de vie en bonne santé.



AGIR ENSEMBLE !



Pour la prévention des Accidents du Travail mais aussi des Maladies Professionnelles





- FAIRE, RECHERCHER, ANALYSER, EVALUER ET PREVENIR TOUS LES RISQUES.
- TRACER LES EXPOSITIONS AUX RISQUES.
- RECONNAITRE LES MALADIES PROFESSIONNELLES.

FICHE DE PARTICIPATION

REUNIONS REGIONALES 2017



SYNDICAT : _____

Les militants, dont les noms suivent, participent à la réunion du :

- Lundi 18 -----> Montreuil (93)
- Mardi 19 -----> Trélazé (49)
- Mercredi 20 -----> Reims (51)
- Mercredi 20 -----> Vallée de la Bresles (76)
- Jeudi 21 -----> Saint Romain (42)
- Vendredi 21 -----> Cognac (16)
- Vendredi 21 -----> Valence d'Agen (82)

NOM	PRENOM	RESPONSABILITES SYNDICALES	PARTICIPE AU REPAS

Les fiches de participation sont à retourner complétées par courrier ou par e-mail à la Fédération et au contact de la journée ATMP en question avant le VENDREDI 19 AOUT 2017